



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 512

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Véronique Neiertz.

Mme Véronique Neiertz. Monsieur le ministre délégué à la ville (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française), vous venez d'être chargé d'une mission particulièrement difficile et importante puisqu'il s'agit de mettre en oeuvre, voire de remettre en oeuvre, une politique de la ville qui satisfasse nos concitoyens et tente de remédier aux carences ou aux abus de ces trente dernières années. Un rapport élaboré par M. Sueur, maire d'Orléans, a été remis à Mme Aubry pour préparer votre réflexion. Pouvez-vous nous indiquer quelles priorités vous entendez donner à la politique de la ville ?

D'une part, allez-vous, en liaison avec M. le secrétaire d'Etat au logement, rétablir dans les quartiers la mixité sociale en obligeant toutes les communes à faire du logement social ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

D'autre part, allez-vous vous attacher à rétablir ou à conforter les moyens des services publics dans nos banlieues, où vous n'ignorez pas qu'ils font cruellement défaut puisque vous êtes élu de la Seine-Saint-Denis depuis dix-sept ans ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Madame la députée, ainsi que vous l'avez rappelé, le Gouvernement a demandé à Jean-Pierre Sueur de lui remettre un rapport faisant le point sur l'ensemble des réflexions et des actions qui ont touché à la politique de la ville depuis vingt ans.

La volonté du Gouvernement, et notamment du Premier ministre, est, au vu de ce rapport, de faire le point avec l'ensemble des élus locaux qui ont essayé d'apporter sur le terrain une réponse aux enjeux de la ville afin d'étudier la manière d'obtenir, sur un certain nombre de points, l'accélération d'une politique répondant aux préoccupations de nos concitoyens.

M. Jean-Louis Debré. C'est la langue de bois !

M. le ministre délégué à la ville. Depuis le mois de juin, des mesures ont été annoncées, qu'il s'agisse des contrats locaux de sécurité, des emplois-jeunes, de la relance des politiques concernant l'éducation nationale ou le logement.

D'ici au mois de juin, le Gouvernement a la volonté de relancer les propositions afin que les élus dans leur ensemble puissent, au niveau décentralisé, prendre leurs responsabilités avec des moyens équitablement répartis entre communes riches et communes pauvres. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

L'Etat doit permettre à chacun de choisir sa vie dans la ville. A cette fin, le Gouvernement a la volonté de faire en sorte que l'égalité d'accès aux services publics soit effective. En effet, nous savons bien que les services publics peuvent permettre l'égalité des chances et qu'ils sont susceptibles, à côté des actions entreprises par les élus locaux, de redonner envie à nos concitoyens de croire en leur ville, de bien vivre dans leur ville ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Neiertz](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 512

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 8 avril 1998, page 2606

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 1998